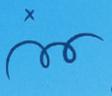




Disneyland  
PARIS



FERMETURE TEMPORAIRE DE DISNEYLAND PARIS A PARTIR DU 29 OCTOBRE AU SOIR  
DOCUMENT RÉSERVÉ A L'UTILISATION DE NOS PARTENAIRES CSE/CIE ET COLLECTIVITÉS



# fermeture temporaire

**Suite aux dernières mesures prises par les autorités françaises,  
Disneyland Paris est fermé depuis le 29 octobre 2020 au soir.**

En prévision des vacances de Noël, les réservations restent ouvertes pour des séjours du 19 décembre 2020 au 3 janvier 2021. Nous espérons être ouverts pendant cette période, si les conditions sont réunies et les décisions gouvernementales le permettent.  
Disneyland Paris sera fermé du 4 janvier 2021 au 12 février 2021 inclus.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé et vous demandons de consulter régulièrement les dernières évolutions sur notre site [DisneylandParis.com](https://www.disneylandparis.com)

Si vous avez des réservations pour vos clients pendant les périodes indiquées ci-dessus, vous trouverez la mise à jour de nos conditions commerciales dans ce document.

Nous vous remercions de votre fidélité et de votre compréhension pendant cette période difficile.



# BILLETS NON DATÉS CSE (VALABLES 12 MOIS)

## CONDITIONS POUR DES BILLETS DÉJÀ ACHETÉS

	E-billets		
	Expiration écrite sur les billets du 13 février 2020 au 14 mars 2020	Expiration écrite sur les billets du 15 mars 2020 au 31 mars 2021	Expiration écrite sur les billets à partir du 1 <sup>er</sup> avril 2021
Validité du billet	Non valable	Prolongation au 31 mars 2021	Pas de prolongation, la date d'expiration est toujours valide
Reprise sous forme d'avoir	Non concerné	Non concerné	Non concerné



À NOTER CONCERNANT LES E-BILLETS QU'ILS DOIVENT ÊTRE TÉLÉCHARGÉS ET IMPRIMÉS  
AVANT LEUR DATE D'EXPIRATION

# OFFRES PROMOTIONNELLES PÉRIODIQUES CSE

## CONDITIONS POUR DES BILLETS DÉJÀ ACHETÉS

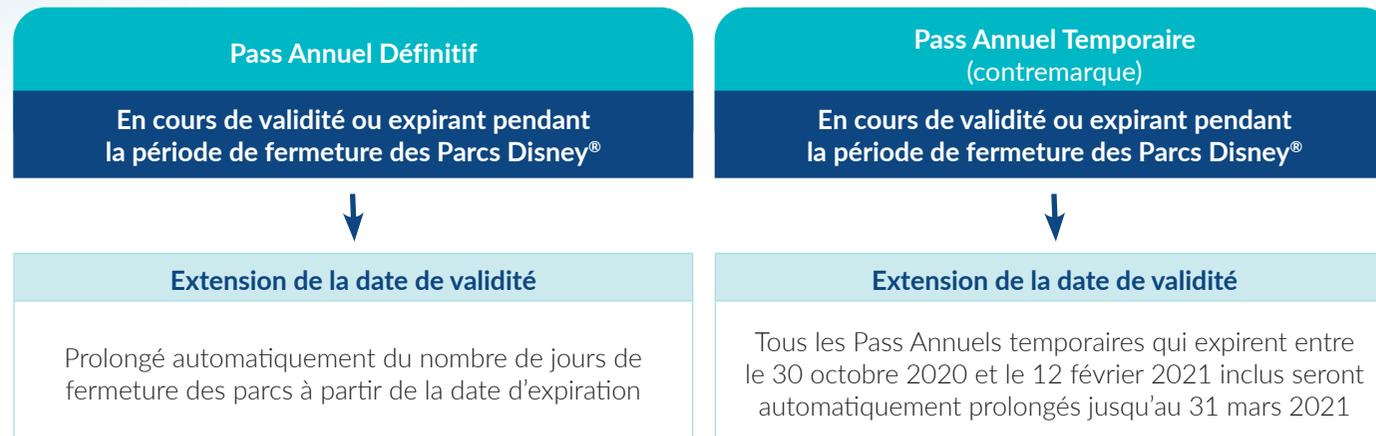
	E-billets	E-billets
<b>Offre spéciale Hiver (validité initiale du 6 janvier au 1<sup>er</sup> avril 2020)</b>		
<b>Validité du billet</b>	Prolongation au 31 mars 2021	
<b>Remboursement sous forme d'avoir et plafond</b>	Non applicable	
<b>Date limite des retours</b>	Non applicable	
<b>Process</b>	Prolongation automatique en système	



À NOTER CONCERNANT LES E-BILLETS QU'ILS DOIVENT ÊTRE TÉLÉCHARGÉS ET IMPRIMÉS AVANT LEUR DATE D'EXPIRATION

# PASS ANNUELS

## CONDITIONS POUR DES PASS ANNUELS DÉJÀ ACHETÉS



Aussi, enregistrez votre Pass Annuel pour réserver votre accès pour la ou les dates de visite souhaitées sur notre plateforme de réservation dédiée :  
<https://www.disneylandparis.com/fr-fr/enregistrement-billets/>

 **LES PASS ANNUELS TEMPORAIRES DOIVENT ÊTRE TÉLÉCHARGÉS ET IMPRIMÉS AVANT LEUR DATE D'EXPIRATION INITIALE**



SERVICE RÉSERVATIONS

01 60 30 30 00  
[dlp.grps@disneylandparis.com](mailto:dlp.grps@disneylandparis.com)

SERVICE COMMERCIAL

01 64 74 51 00  
[dlp.service.commercial@disney.com](mailto:dlp.service.commercial@disney.com)

Disneylans Paris - Business Operations

Bâtiment Robin Hood - BP 100  
77777 Marne la Vallée Cedex 04

Retrouvez toutes les informations dédiées sur le site : [collectivite.disneylandparis.com/fr-fr/](https://collectivite.disneylandparis.com/fr-fr/)



INFORMATIONS  
DESTINÉES À VOS  
COLLABORATEURS

# CONDITIONS D'UTILISATION DE VOTRE offre spéciale hiver 2020

**J'ai en ma possession un billet offre spéciale hiver 2020**

**(billet à 53€ tarif unique valable du 6 janvier au 1<sup>er</sup> avril 2020, dont la validité a été étendue jusqu'au 5 novembre 2020).**

**Je n'ai pas pu l'utiliser avant la fermeture des parcs le 29 octobre 2020 au soir. Que puis-je faire ?**

Si votre billet n'a pas été utilisé, sachez que **sa validité est étendue jusqu'au 31 mars 2021.**

La prolongation est faite automatiquement dans nos systèmes, vous n'avez pas de démarche à faire si ce n'est l'enregistrement recommandé de votre visite sur notre plateforme.

Présentez-vous directement à l'entrée des Parcs avec votre billet en vous inscrivant au préalable sur la plateforme d'enregistrement (recommandé).

**À noter :** les e-billets doivent être téléchargés et imprimés avant leur date d'expiration.



**PENSEZ À VOUS  
ENREGISTRER !**

Réservez la ou les dates de visite souhaitées sur notre plateforme de réservation pour garantir votre accès aux parcs :

<https://www.disneylandparis.com/fr-fr/enregistrement-billets>

NOS PRINCIPALES MESURES D'*hygiène* ET DE *sécurité*



Capacité limitée  
et **nouveau système**  
de réservation



Port du  
**masque**  
obligatoire



Respect de la  
**distanciation**  
physique



Distributeurs  
de **Gel**  
Hydroalcoolique





INFORMATIONS  
DESTINÉES À VOS  
COLLABORATEURS

## CONDITIONS D'UTILISATION DE VOTRE *billet non daté*

**J'ai en ma possession un billet non daté acheté avant le 1<sup>er</sup> avril 2020.**

**Je n'ai pas pu l'utiliser avant la fermeture des parcs le 29 octobre au soir. Que puis-je faire ?**

Si votre billet (billet physique ou e-ticket) n'a pas été utilisé, **sa validité est prolongée jusqu'au 31 mars 2021.**

La prolongation est faite automatiquement dans nos systèmes, vous n'avez pas de démarche à faire si ce n'est l'enregistrement recommandé de votre visite sur notre plateforme.

Présentez-vous directement à l'entrée des Parcs avec votre billet en vous inscrivant au préalable sur la plateforme d'enregistrement (recommandé).

**J'ai en ma possession un billet non daté acheté à partir du 1<sup>er</sup> avril 2020.**

**Je n'ai pas pu l'utiliser avant la fermeture des parcs le 29 octobre au soir. Que puis-je faire?**

Si votre billet (billet physique ou e-ticket) n'a pas été utilisé, **sa validité de 12 mois à compter de sa date de production est maintenue à l'identique.**

**À noter :** les e-billets doivent être téléchargés et imprimés avant leur date d'expiration.



**PENSEZ À VOUS  
ENREGISTRER !**

Réservez la ou les dates de visite souhaitées sur notre plateforme de réservation pour garantir votre accès aux parcs :

<https://www.disneylandparis.com/fr-fr/enregistrement-billets>

NOS PRINCIPALES MESURES D'*hygiène* ET DE *sécurité*



Capacité limitée et **nouveau système de réservation**



Port du **masque obligatoire**



Respect de la **distanciation physique**



Distributeurs de **Gel Hydroalcoolique**





INFORMATIONS  
DESTINÉES À VOS  
COLLABORATEURS

## CONDITIONS D'UTILISATION DE VOTRE *Pass Annuel*

**J'ai un Pass Annuel en cours de validité (ou qui a expiré pendant la période de fermeture),  
que proposez vous pour compenser la période de fermeture des Parcs ?**

La durée de validité de votre Pass Annuel ainsi que ses avantages (selon le type de Pass Annuel) seront prolongés du nombre de jours de fermeture temporaire des Parcs, à compter de la date de fin de validité de votre Pass Annuel. Prolongation effectuée automatiquement dans nos systèmes.

**J'ai un Pass Annuel temporaire (contremarque) qui va expirer pendant la période de fermeture des Parcs.  
Comment puis-je le transformer en Pass Annuel définitif ?**

Si vous avez acheté votre Pass Annuel temporaire (contremarque), vous devez télécharger cette contremarque avant la date d'expiration initiale. Tous les Pass Annuels temporaires qui expirent entre le 30 octobre 2020 et le 12 février 2021 inclus seront automatiquement prolongés jusqu'au 31 mars 2021.

**Je souhaite acheter un Pass Annuel pendant la période de fermeture, comment faire ?**

Les ventes de Pass Annuels sont actuellement interrompues. Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site internet pour connaître la date de réouverture des ventes de Pass Annuels.



**PENSEZ À VOUS  
ENREGISTRER !**

Réservez la ou les dates de visite souhaitées sur notre plateforme de réservation pour garantir votre accès aux parcs :

<https://www.disneylandparis.com/fr-fr/enregistrement-billets>

NOS PRINCIPALES MESURES D'*hygiène* ET DE *sécurité*



Capacité limitée et **nouveau système de réservation**



Port du **masque obligatoire**



Respect de la **distanciation physique**



Distributeurs de **Gel Hydroalcoolique**

